

DÉNOMINATION

du « Chemin Antoine Verchère » à Meyrin.

Du 13 janvier 1933

LE CONSEIL D'ETAT,

Vu la demande de M. le Maire de la commune de Meyrin, en date des 6 et 27 décembre 1932, concernant une nouvelle dénomination à donner au nouveau chemin qui passe devant la Salle de réunions;

Vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères et numérotation des bâtiments, du 9 octobre 1931;

Vu l'entente intervenue entre M. le Maire de la commune et le Service des Archives d'Etat en décembre 1932, sur le préavis favorable du Département des travaux publics;

ARRÊTE:

De donner le nom de « chemin Antoine Verchère » au nouveau chemin qui passe devant la salle de réunions de la commune de Meyrin, en souvenir de feu M. le professeur Verchère, qui habitait Meyrin et qui a étudié l'histoire de la commune.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Eugène MULLER.
